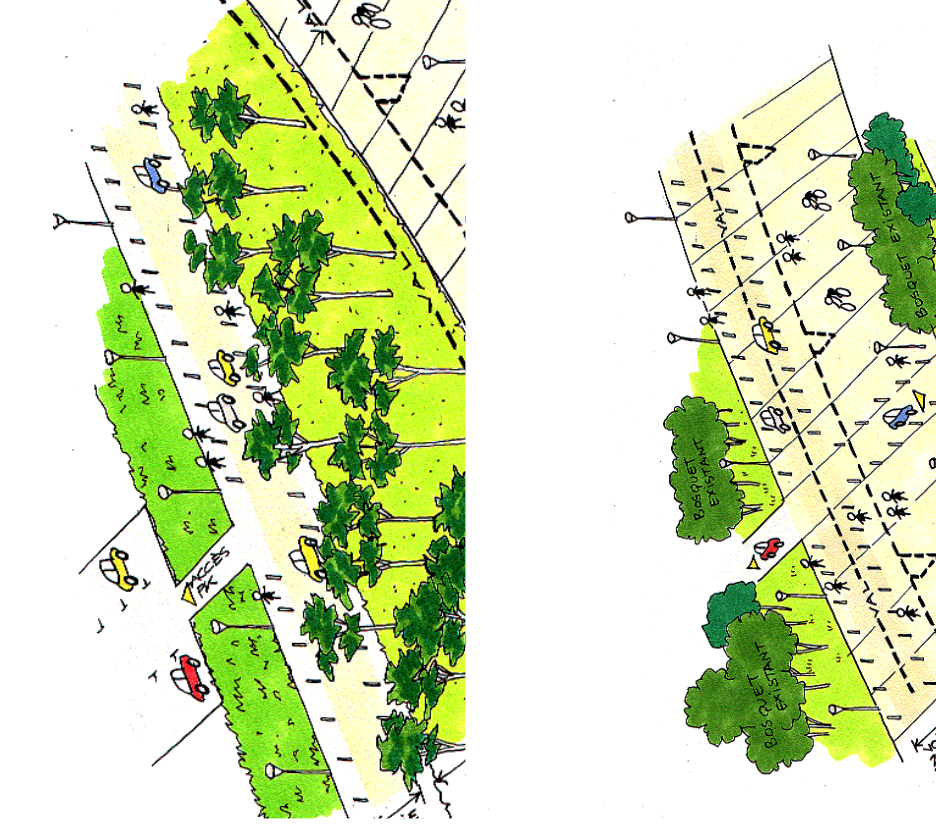


PLAN DE RÉFÉRENCE DE LA CITÉ SCIENTIFIQUE DE VILLENEUVE D'ASCQ



avril 2001

Introduction	3
1 / L'armature des espaces publics majeurs	6
2 / Les composantes du plan de référence	8
a. Deux grands axes structurants	10
b. l'espace central de l'université	22
c. le parc	24
d. un schéma de circulation maîtrisée	27
e. de grands parkings requalifiés	30
f. Maîtriser l'implantation des futurs bâtiments et la programmation en cohérence avec le plan de référence	31
g. Un ensemble d'îlots "autonomes"	32
3 / Fossés et paysage	33
a. un dispositif de fossés : principe d'assainissement, intervention sur le paysage	33
b. un principe de paysage	34
4 / Faciliter liaisons et continuités urbaines	36
a. Au Nord, vers le Triolo et le centre-ville de Villeneuve d'Ascq	36
b. Au Sud, vers le parc de la Haute Borne	37
Résumé	38
Annexes	39
. Note d'étude : hypothèses de développement des équipements sportifs en relation avec le parc de la Haute Borne	
. Fossés et Noues : dispositif d'assainissement	
. Premières estimations / phasagesommaire	

L'élaboration du plan de référence repose sur une première phase (analyse du site, débat au sein de groupes de travail, propositions) qui s'est déroulée au cours de l'automne 2000.

Il ressort de cette première étape, d'une part, un constat partagé concernant les dysfonctionnements identifiés, d'autre part, des enjeux concernant le devenir de la Cité Scientifique et un certain nombre d'orientations d'aménagement qui ont fait l'objet, par le comité de pilotage, d'une validation.

Des dysfonctionnements, un constat partagé

1/ **Entre la ville et l'université** : une absence de continuité urbaine qui est liée à la fois aux ruptures créées par les grandes infrastructures, à l'inconfort des parcours piétons et cycles et à la juxtaposition, sans souci de lien, entre différents programmes.

2/ **L'aménagement du campus** et son évolution ces dernières années qui ont été marqués par **l'absence d'une organisation cohérente** et la construction de nouveaux bâtiments selon la seule logique de l'opportunité spatiale,

3/ **L'omniprésence de la voiture**

Elle est utilisée pour 49% des échanges avec la Cité Scientifique et à 89% par les actifs de la Cité (29% pour les étudiants). Elle engendre des surfaces de stationnement importantes liées au souci de se garer au plus près de son lieu de travail, à l'inconfort des grands parkings situés en bordure du boulevard Langevin(peu lisibles, manque de sécurité, accès piétons difficiles).

4/ **Les problèmes de lisibilité, de repérage, de compréhension du site**

Ces problèmes résultent de causes aussi divers que l'urbanisation sans logique et sans organisation du campus, la multiplication des parcours, l'absence de hiérarchie des circulations, la place du végétal, ...

Trois enjeux majeurs :

1/ La nécessaire valorisation du Campus

Cet enjeu relève :

- . des perspectives d'évolution des relations à l'Université et à l'Enseignement (concurrence entre sites universitaires, nouveaux modes d'enseignements, accueil de nouveaux étudiants, ...),
- . des attentes exprimées par l'ensemble des usagers du campus,
- . de l'appartenance, à part entière, de ce territoire à celui de la ville et de l'agglomération en tant qu'espace de vie et de référence.

Cette valorisation concerne la qualité des lieux, des services et de l'animation.

2/ **Repenser les relations avec la ville**

Cela repose sur trois points essentiels :

- . aménager des continuités spatiales (traitement des parcours Ville/Université, des ruptures, et réflexion sur le devenir de terrains à l'articulation des deux),

- . ouvrir l'université à la ville par le biais notamment des équipements "partagés" (terrains de sport, bibliothèque, lieux de vie du campus, ...),
- . penser les relations et continuités avec le parc technologique de la Haute Borne.

3/ **Clarifier des problèmes de gestion** (domanialités et gestion des sols, gestion des équipements, gestion de la circulation et du stationnement, gestion des réseaux, gestion du paysage, ...)

Aujourd'hui l'absence de "règles" contribuent à la réalisation d'aménagements (nouvelles constructions, parkings, voies de desserte, clôtures, ...) au coup par coup, sans cohérence d'ensemble, contribuant, pour partie, aux dysfonctionnements constatés.

Des orientations, deux hypothèses de desserte du campus

Les premières hypothèses d'aménagement présentées reposent sur 4 grands objectifs de valorisation de la Cité Scientifiques :

- 1/ dégager de vastes espaces, libres de stationnement et de circulation automobile,
- 2/ valoriser le potentiel du parc existant
- 3/ favoriser des cheminements aisés et confortables,
- 4/ renforcer l'espace, reconnu comme le cœur de l'université qui se déploie autour de la bibliothèque.

De ces principes, découlent 3 principes de base de la réqualification du campus :

- . dégager un vaste espace libre, un parc qui s'étend du cœur de l'université vers le parc de la Haute Borne en intégrant des équipements sportifs, passerelle potentielle entre université et entreprises,
- . valoriser un grand cheminement central qui s'appuie sur le tracé du VAL, relie les lieux majeurs de la vie universitaire et conforte les usages actuels,
- . qualifier des liaisons piétonnes transversales.

Le débat à essentiellement porté sur la place à assigner à la voiture et l'attente d'espaces de convivialités et de services au cœur du campus.

Deux hypothèses de desserte du campus ont ainsi été présentées. Elles conservent au boulevard Langevin sa fonction de boulevard de ceinture mais se distinguent par le maintien ou non de voies de circulation au centre de l'université.

Deux hypothèses de desserte du campus

Elles conservent au boulevard Langevin sa fonction de boulevard de ceinture et préservent un vaste espace libre de circulation au cœur du campus.

Elles se distinguent par le maintien ou non de voies de circulation au centre de l'université et une lecture différente du cœur de l'université.

L'hypothèse 2 a été validée à l'issu du comité de pilotage pour ses qualités plus "urbaines" : permanence du maillage, accès de tous au cœur de l'université, meilleure compréhension des circulations et parcours, ...



les intentions



principaux trajets piétons

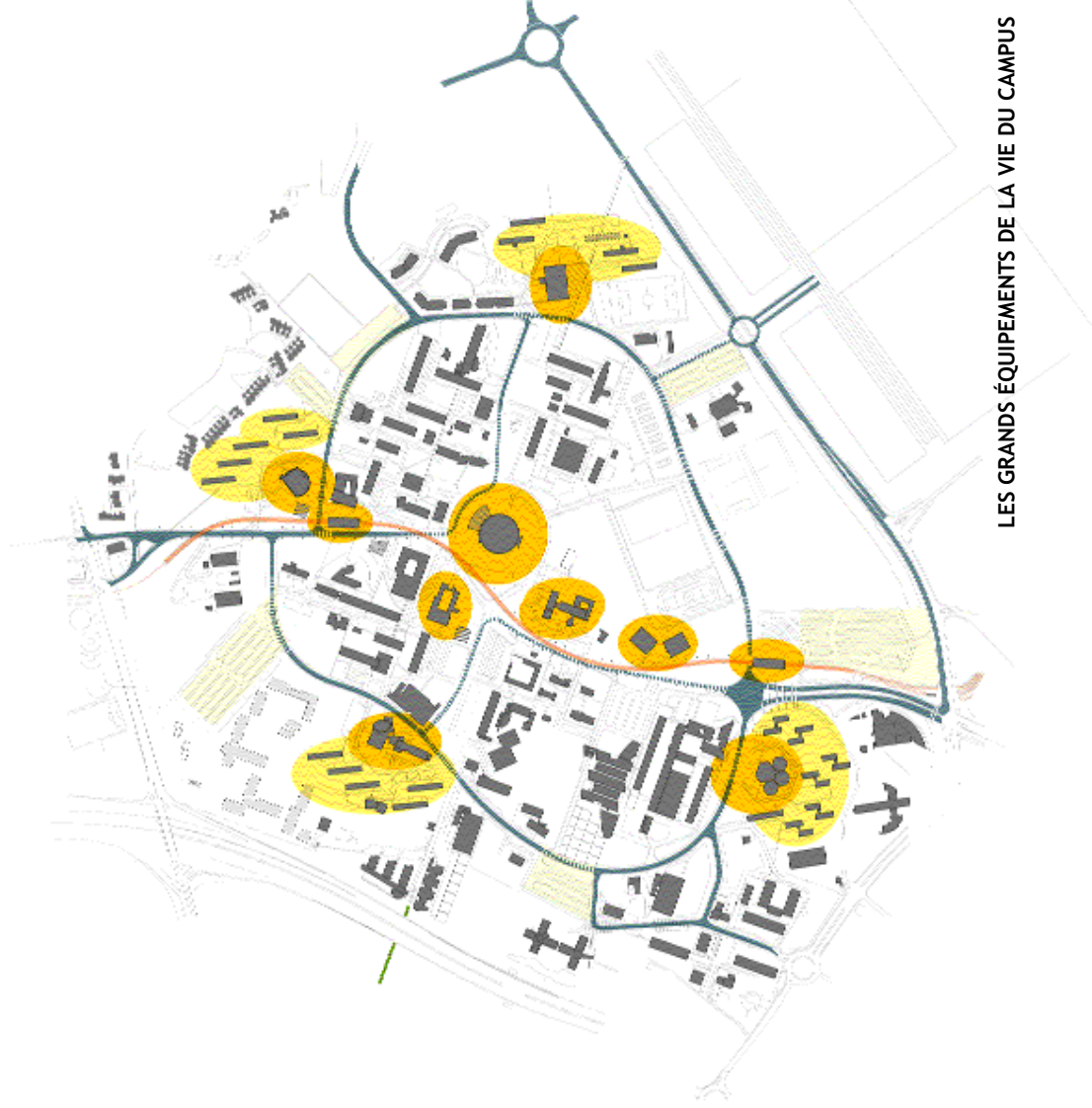


Plan de référence, les principaux objectifs

A l'issue de cette phase, les principaux objectifs assignés au plan de référence de la Cité Scientifique de Villeneuve d'Ascq sont les suivants :

- . la qualité des parcours piétons, leur évidence, leur simplicité et leur confort,
- . la compréhension aisée du schéma de circulation à l'intérieur de la Cité scientifique, que,
- . la valorisation des lieux majeurs de la vie du campus,
- . la valorisation et la préservation du patrimoine végétal et des ambiances de parc qui se sont constituées au fil du temps,
- . la mise en œuvre du principe de continuité urbaine entre la cité scientifique et les différentes composantes du territoire communal (quartier du Triolo, centre-ville, parc technologique de la Haute Borne, ...),
- . l'appui aux échanges et synergies entre la Cité scientifique et le parc technologique de la Haute Borne.

Au regard de ces objectifs, il s'agit d'établir de nouvelles règles du jeu concernant l'aménagement et la gestion du territoire de la Cité Scientifique afin de permettre une meilleure maîtrise de l'espace et la reconquête qualitative des espaces extérieurs de la cité scientifique.



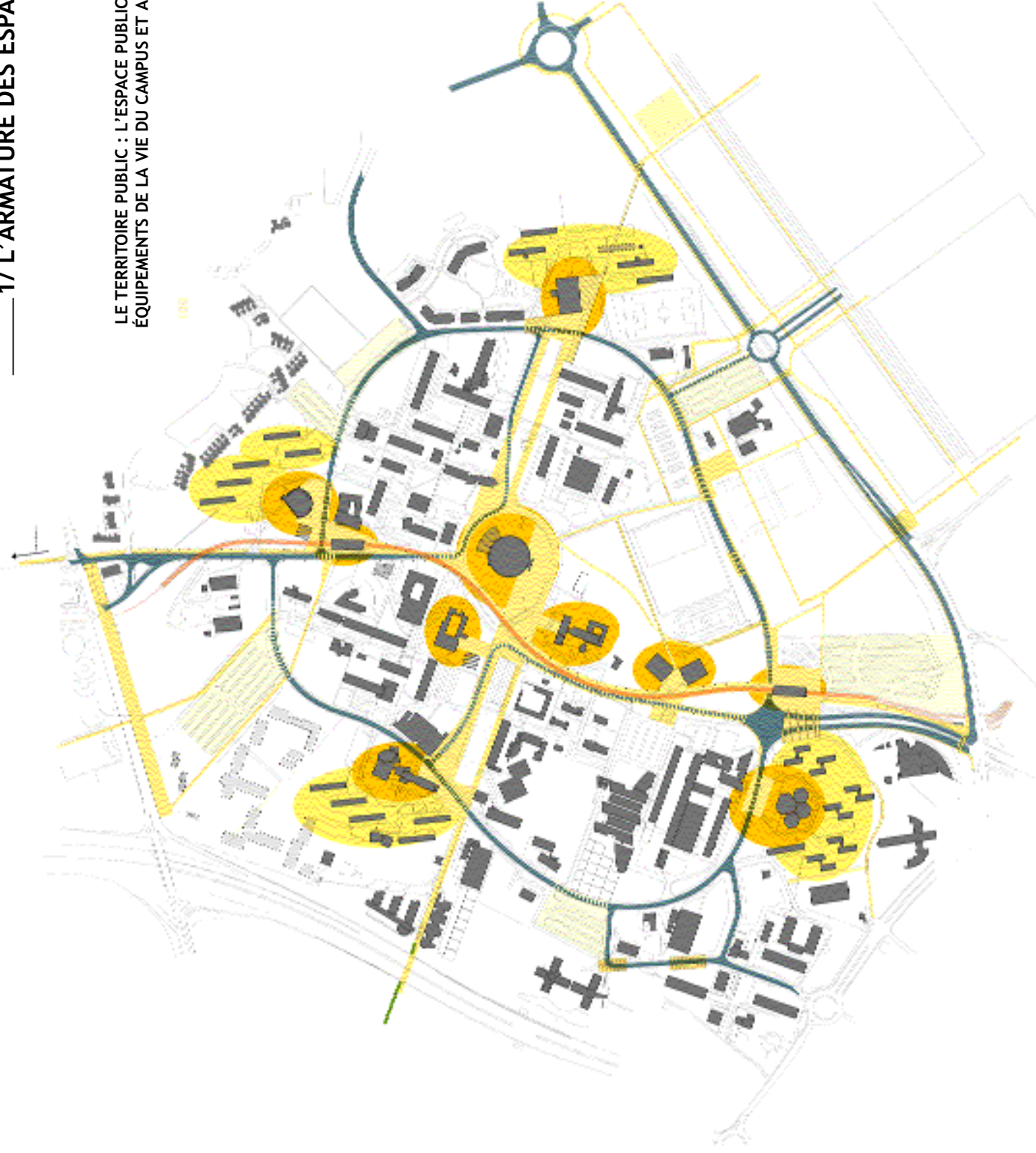
LES GRANDS ÉQUIPEMENTS DE LA VIE DU CAMPUS

Le plan de référence définit l'armature des espaces publics majeurs de la Cité Scientifique : le territoire public de la Cité Scientifique

Il repose sur le souci de mettre en cohérence :

- . les composantes "publiques" majeures du campus : les stations VAL, les grands équipements, les RU et résidences universitaires, les grands parkings de desserte, ...
- . l'espace central de l'université qui regroupe un ensemble de fonctions représentatives de la vie universitaire (bibliothèque, administration, espace culturel, ...),
- . les grandes directions piétonnes qui organisent la diversité des parcours au sein du campus,
- . les voies de desserte du campus et les grands parkings qui leurs sont associés.

LE TERRITOIRE PUBLIC : L'ESPACE PUBLIC MET EN RELATION LES GRANDS
ÉQUIPEMENTS DE LA VIE DU CAMPUS ET ASSURE LA CONTINUITÉ URBAINE



2/ LES COMPOSANTES DU PLAN DE RÉFÉRENCE

Les principales composantes du plan de références sont les suivantes :

1/ deux grands axes structurants :

- . l'axe N/S

Il accompagne le tracé du VAL, reprend l'axe de composition historique du campus et se prolonge vers le quartier du Triolo.

- . l'axe E/O

Il assure la liaison entre un ensemble de bâtiments d'enseignements importants, l'espace central de la cité et différents équipements liés à la vie du campus (bibliothèque, RU, administration, ASCOTEL/MACC, ...)

2/ l'espace central de l'université

Il est identifié par tous comme un espace de référence de l'organisation du campus et regroupe un ensemble de fonctions représentatives de l'université. Le bâtiment de la bibliothèque par son architecture remarquable et sa fréquentation importante est un symbole fort de cette centralité.

3/ le parc

Le potentiel du parc est mis en valeur et renforcé pour être un élément à part entière de la qualité de vie du campus.

Lieu de détente et de sport, il occupe le quart S/E du campus et constitue un lien vers le parc technologique de la Haute Borne.

4/ un schéma de circulation maîtrisée

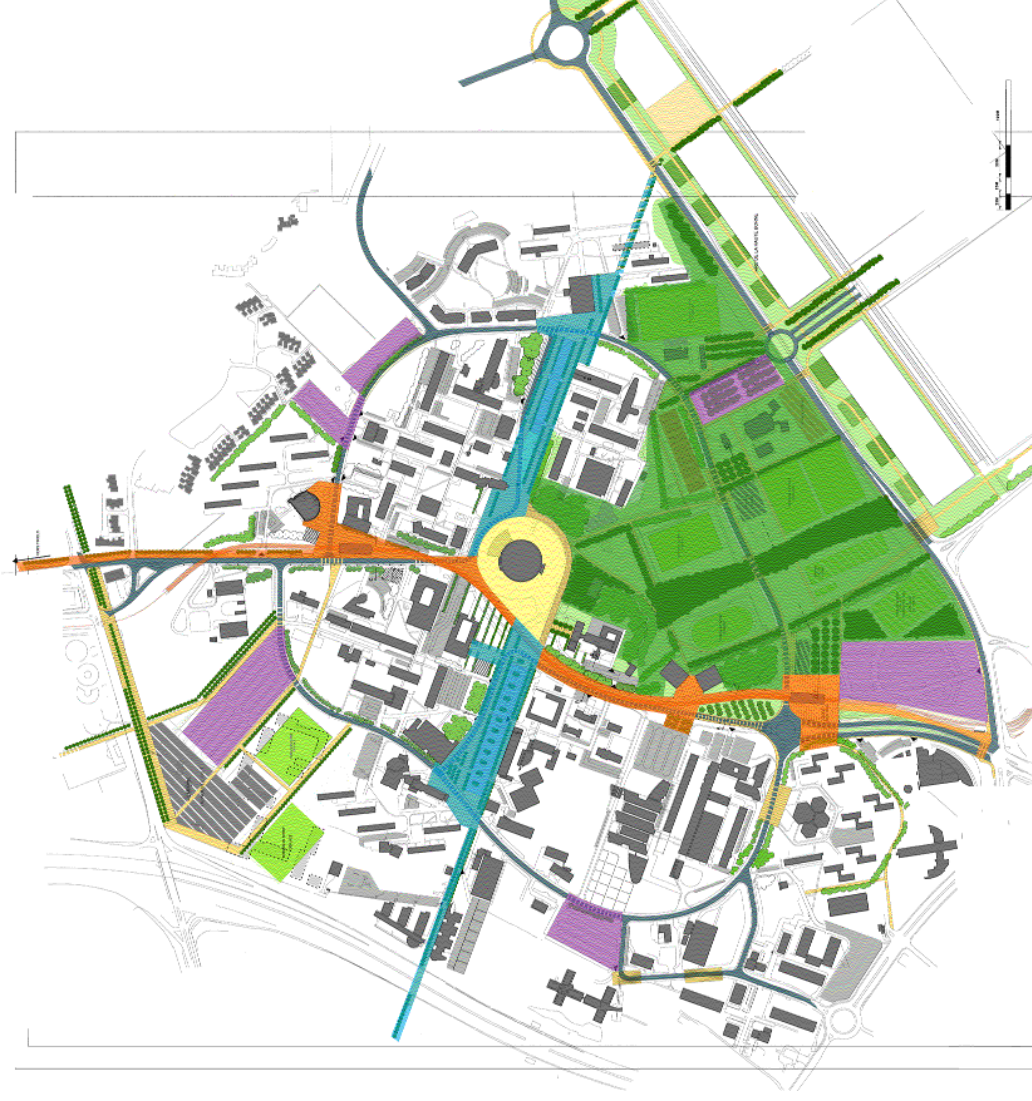
Le schéma de circulation s'appuie sur l'anneau du boulevard Langevin qui est requalifié pour un meilleur partage de la voirie, une maîtrise de la vitesse et un accès simplifié aux grands parkings publics. Deux voies assurent la desserte du cœur du campus depuis l'anneau du boulevard Langevin. Elles assurent l'accès aux principaux bâtiments et aires de stationnement de proximité. Leur aménagement en zone 30, dans la traversée des parties centrales du campus, privilégie les continuités piétonnes.

5/ de grands parkings requalifiés

6/ maîtriser l'implantation des futurs bâtiments et la programmation en cohérence avec le plan de référence

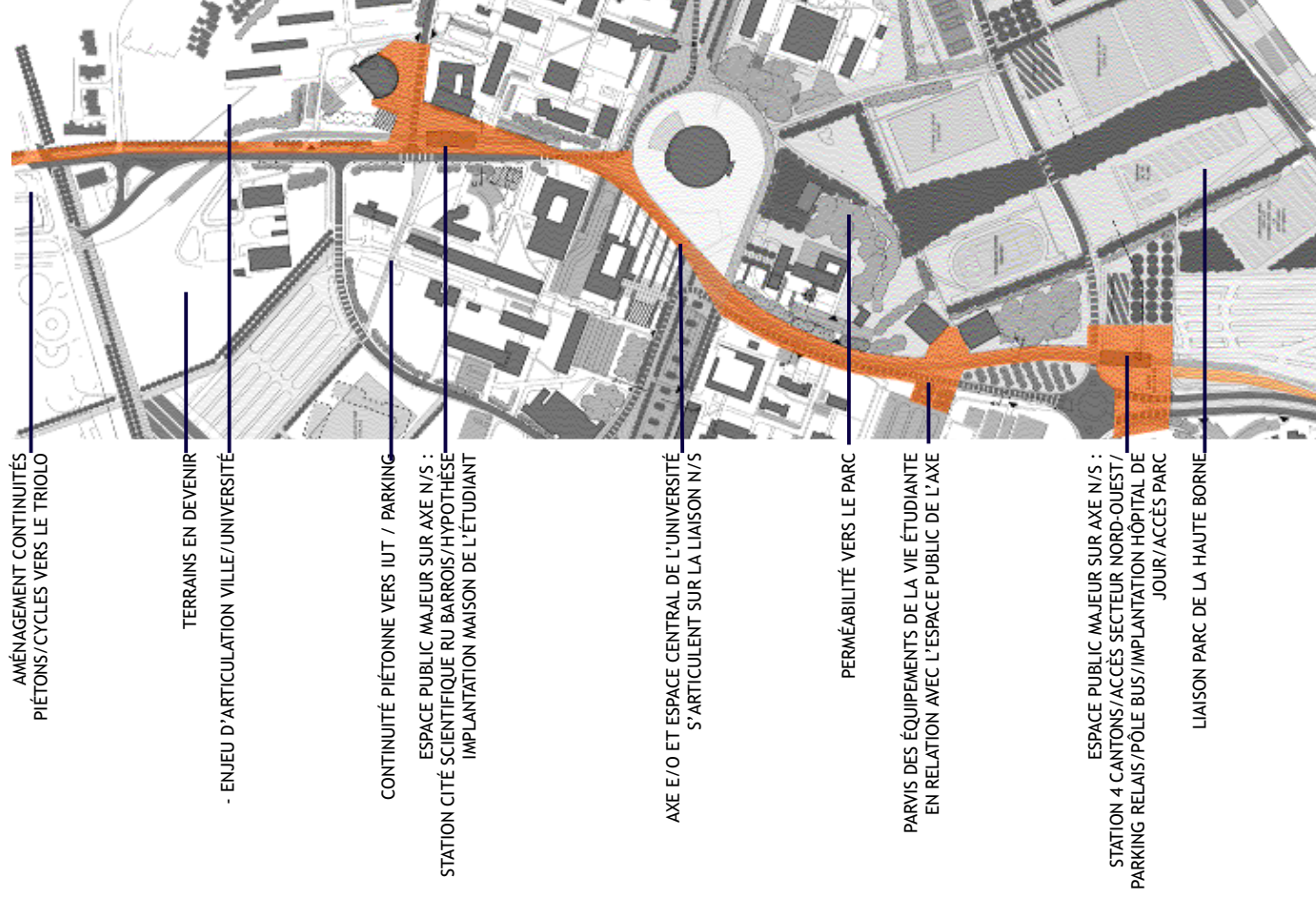
7/ un ensemble d'îlots "autonomes"

La clarification de la structure de l'espace public identifie un ensemble d'îlots "autonomes" accueillant la diversité des fonctions universitaires.



LE PLAN DE REFERENCE





a. Deux grands axes structurants :

- l'axe N/S

Il accompagne le tracé du VAL, reprend l'axe de composition historique du campus et se prolonge vers le quartier du Triolo. Il fédère un ensemble de parcours qui convergent vers les pôles de fréquentation importante (BU, stations VAL, RU, ...).

Principes d'aménagement :

Par un aménagement significatif, l'axe N/S est clairement identifié.

Une bande constante accueillant piétons et cycles accompagne le tracé du VAL. Elle se déroule de la station 4 Cantons jusqu'au Triolo et est dessinée par un plateau minéral et une ligne de luminaires.

Selon les séquences traversées, cette bande constante vient chercher selon un principe de continuité de sol, soit une ligne de plantation, soit une chaussée aménagée.

2/ LES COMPOSANTES DU PLAN DE RÉFÉRENCE

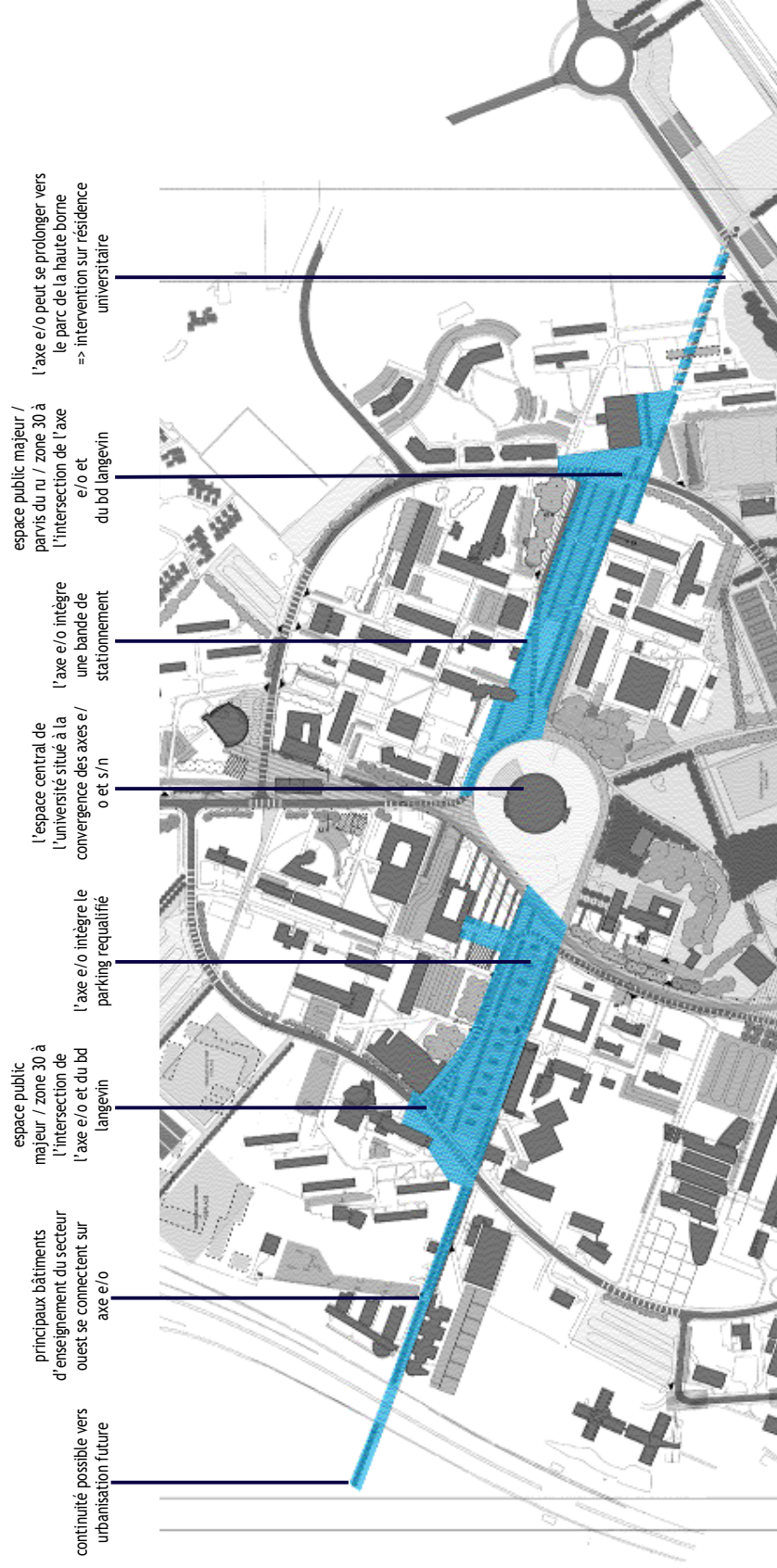
• l'axe E/O

Il relie un ensemble de bâtiments d'enseignements importants à l'espace central du campus.

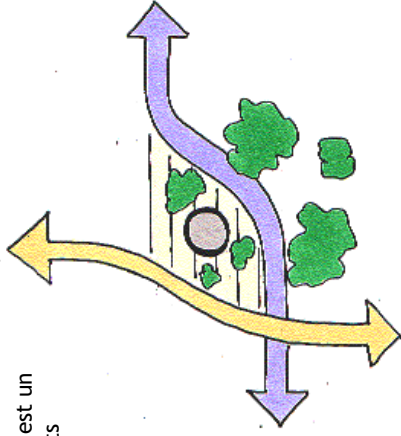
Principes d'aménagement :

- un sol de niveau constant accueille des mails piétons/cycles encadrant des parkings restructurés, la voirie,
- lignes d'arbres et mails soulignent ce parcours tout en appuyant la géométrie principale des bâtiments.

Depuis cet axe s'organisent les usages transversaux : accès aux bâtiments et aires de stationnement en cœur d'îlots



hypothèse 1 : l'espace central est un lieu pivot des mouvements



b. L'espace central de l'université

Il est identifié par tous comme un espace de référence de l'organisation du campus et regroupe un ensemble de fonctions représentatives de l'université. Le bâtiment de la bibliothèque par son architecture remarquable et sa fréquentation importante est un symbole fort de cette centralité.

Deux variantes d'aménagement de cet espace central

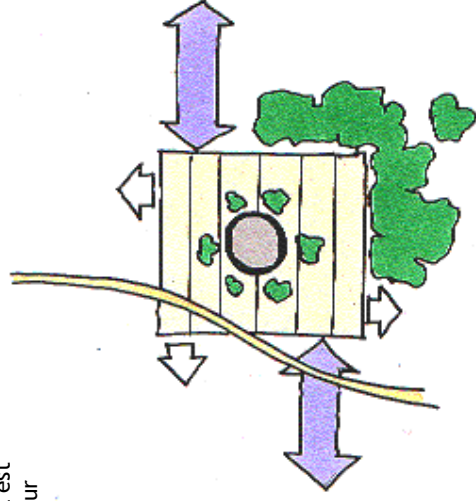
Sur la base du même schéma fonctionnel concernant les parcours piétons et la circulation, on peut décliner deux variantes d'aménagement de cet espace.

Cet espace représente un enjeu important en termes de qualité de vie sur le campus et de lisibilité de l'organisation du campus et de la diversité de ses fonctions.

C'est un lieu de convergence des parcours qui concentrent également les fonctions symboliques de la vie du campus (bibliothèque, espace culturel, administration, ...).

Au regard de ces particularités, le projet d'extension de la bibliothèque à travers le positionnement du futur bâtiment, sa relation avec le bâtiment actuel et les modalités de traitement de l'espace public qui en découleront, ne peut que s'inscrire dans la démarche générale du plan de référence.

hypothèse 2 : l'espace central est dessiné comme un lieu majeur vers lequel convergent les parcours



• l'espace central est un lieu pivot des mouvements

L'espace qui se dessine autour de la bibliothèque est un espace d'articulation entre mouvements et échanges qui s'entrecroisent au cœur du campus.

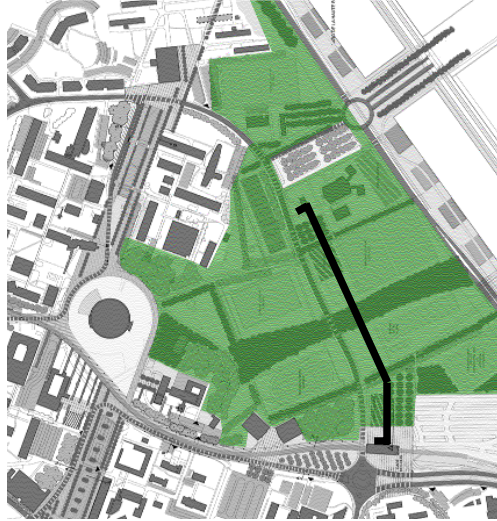
L'ensemble des bâtiments représentatifs de la centralité s'ouvrent sur cet espace central. Le parc vient affleurer l'espace central et le parvis de la bibliothèque. L'entrée principale du bâtiment est préservée et s'ouvre sur le parc dégagé par la démolition du bâtiment des thèses.

• l'espace central est dessiné comme un lieu majeur

L'espace autour de la bibliothèque, vaste place ou parvis au bâtiment de la bibliothèque, dessine un lieu majeur vers lequel convergent les principales circulations du campus.

Comme dans l'hypothèse précédente, les bâtiments représentatifs de la centralité s'ouvrent sur cet espace central.

Le parc, dégagé par la démolition du bâtiment des thèses, borde cet espace central



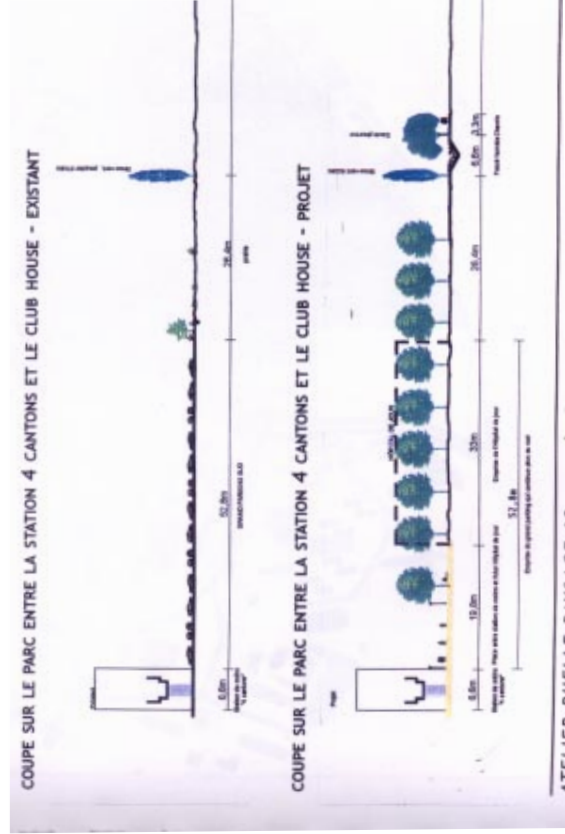
PLAN DE LOCALISATION

c. Le parc

La mise en valeur du parc s'appuie sur le potentiel de parc déjà existant dans le quart Sud/Est du campus. Cette partie du campus, moins construite que d'autre secteur, présente une structure végétale de parc (zones de boisement, allées plantées) et accueille un ensemble d'équipements sportifs. L'objectif est de renforcer, au cœur de la cité scientifique, la présence d'un vaste espace de loisirs, de détente et de sport.

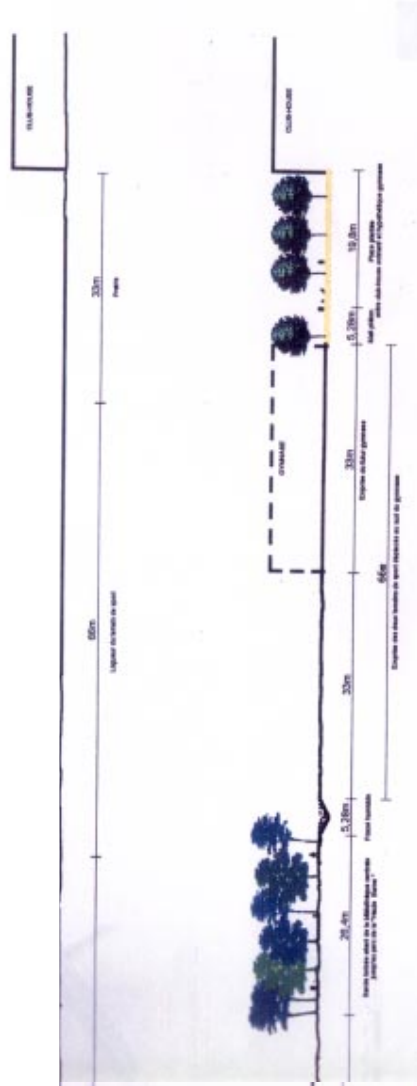
Valoriser le potentiel de parc existant consiste à :

- . ouvrir le parc sur l'espace central du campus afin de mettre en scène, au cœur de l'université, ce qui fait la qualité reconnue du campus aujourd'hui (cf. enquête et groupes de travail) en proposant la démolition du bâtiment des thèses, la suppression des circulations automobiles et de certaines emprises de parkings.
- . renforcer la qualité végétale du parc en s'appuyant sur la structure végétale existante,
- . intégrer à la logique de parc un ensemble de terrains "résiduels",
- . qualifier les liaisons piétonnes traversant le parc en s'appuyant aussi sur des parcours d'usage (relations à la station 4 Cantons, au parc de la Haute Borne, aux équipements sportifs, ...).



COUPE SUR LE PARC ENTRE LA STATION 4 CANTONS ET LE CLUB HOUSE - EXISTANT

COUPE SUR LE PARC ENTRE LA STATION 4 CANTONS ET LE CLUB HOUSE - PROJET



le parc : son emprise correspond à une zone largement plantée et libre de construction, accueillant des équipements sportifs, située dans le quart nord-est du campus



Favoriser synergies et échanges avec le parc de la Haute Borne

Le parc est pensé comme un espace de continuité entre le cœur de la Cité Scientifique et le parc de la Haute Borne :

- . suppression du talus le long de la rue du Président Paul Doumer,
- . liaisons piétonnes et paysagères dans la continuité du plan d'aménagement du parc de la Haute Borne et des traversées envisagées dans le cadre de ce plan,
- . traversées aménagées du parc en relation avec la station 4 Cantons.

Variante à l'aménagement du parc : de nouveaux équipements sportifs, passerelle entre les différentes composantes de ce territoire

Afin de favoriser les synergies avec le parc de la Haute Borne et renforcer l'attractivité du campus, le parc peut être le support de nouvelles pratiques de loisirs partagées entre les différentes composantes de la Cité Scientifique et le parc de la Haute Borne.

Un programme d'équipements sportifs complémentaires peut ainsi venir renforcer l'offre actuelle et se décomposer ainsi :

- . équipements sportifs de loisirs dans le parc, autour du club house,
- . équipements sportifs réservés aux associations sportives sur de nouveaux terrains libérés par la démolition de l'IUT (programmation à compléter en relation avec la ville de Villeneuve d'Ascq)

La mise en œuvre de ce programme nécessite :

- . la définition d'une gestion partenariale,
- . d'affiner le programme des équipements.

le parc, principes d'aménagement :
s'appuyer sur la trame végétale existante, enrichir la palette végétale, favoriser traversées et parcours piétons notamment en relation avec le parc de la haute borne
variante : des équipements de sports et de détente (cf. annexe)



d. un schéma de circulation maîtrisée

Le boulevard Langevin

Le schéma de circulation s'appuie sur l'anneau du boulevard Langevin qui est requalifié pour un meilleur partage de la voirie, une maîtrise de la vitesse et un accès simplifié aux grands parkings publics :

- . réduction des voies de circulation,
- . aménagement de deux bandes cycles de part et d'autre des voies,
- . aménagement des trottoirs.

Les relations transversales importantes sont traitées en zone 30 :

- . traversée de l'axe E/O,
- . accès aux grands parkings,
- . parvis de RU
- . équipements sportifs, ...

Ce principe limite les effets de vitesse sur l'anneau et privilégie les parcours piétons.

La requalification du boulevard Langevin s'accompagne d'une réflexion sur la perception, les vues, les relations au cœur d'îlot depuis le boulevard par une intervention sur le paysage : éclaircissement des boisements, suppression des buttes, mise en œuvre de fossés plantés.

Deux voies assurent la desserte du cœur du campus depuis

l'anneau du boulevard Langevin.

Elles assurent l'accès aux principaux bâtiments et aires de stationnement de proximité permettant un adressage simple des différentes composantes du cœur de l'université.

Leur aménagement en zone 30, dans la traversée des parties centrales du campus, privilégie les continuités piétonnes.

Afin de préserver un vaste espace piétonnier, libre de toutes circulations, une partie de l'anneau contournant la bibliothèque et l'avenue Linné sont supprimées. L'ensemble de ce dispositif nécessite la refonte de certains accès de parking et la suppression de certaines aires de stationnement au bénéfice des espaces piétons.

Limiter l'emprise du stationnement

Limiter circulation et stationnement au cœur du campus suppose de ne pas créer de parkings en accompagnement des futurs programmes. Les capacités actuelles de stationnement suffisent à répondre aux besoins.

Faciliter l'usage du vélo

L'aménagement de bande cyclable ou de mail piétons/cycles et la réalisation de parkings à vélos en différents points du campus favorisera l'usage de ce moyen de transport

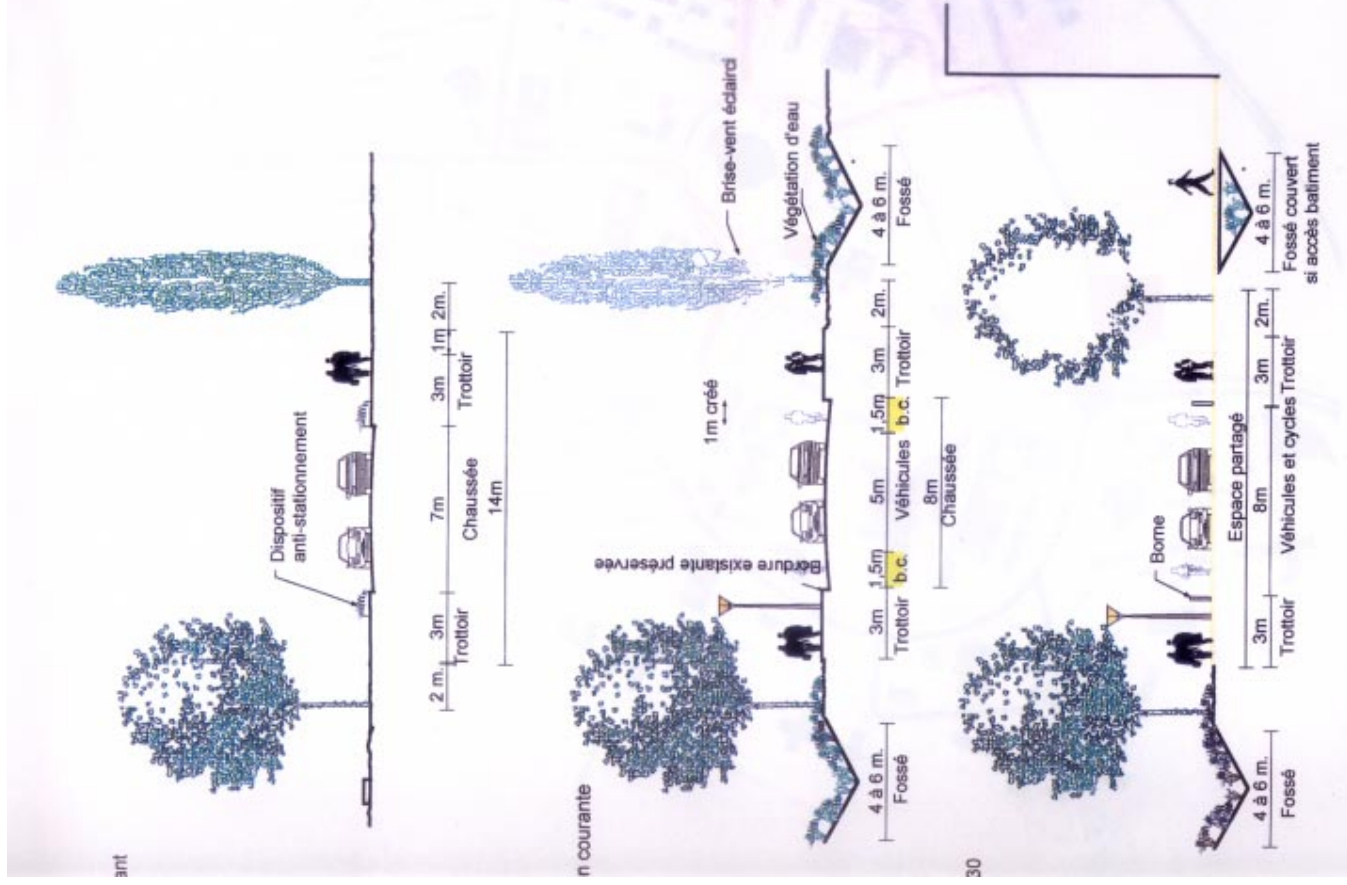


SECTION EN ZONE 30

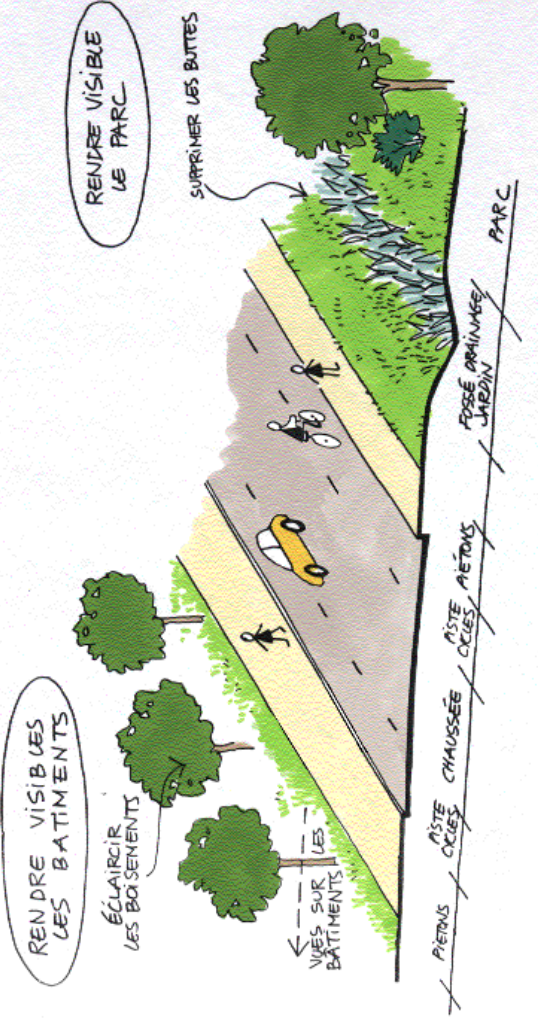


2/ LES COMPOSANTES DU PLAN DE RÉFÉRENCE

- Le Boulevard Langevin - principes d'aménagement :**
- . réduction des voies de circulation (double sens de circulation),
 - . aménagement de deux bandes cycles de part et d'autre des voies,
 - . aménagement des trottoirs (requalification du revêtement, éclairage)



CLARIFIER LES USAGES / PARTAGER L'ESPACE



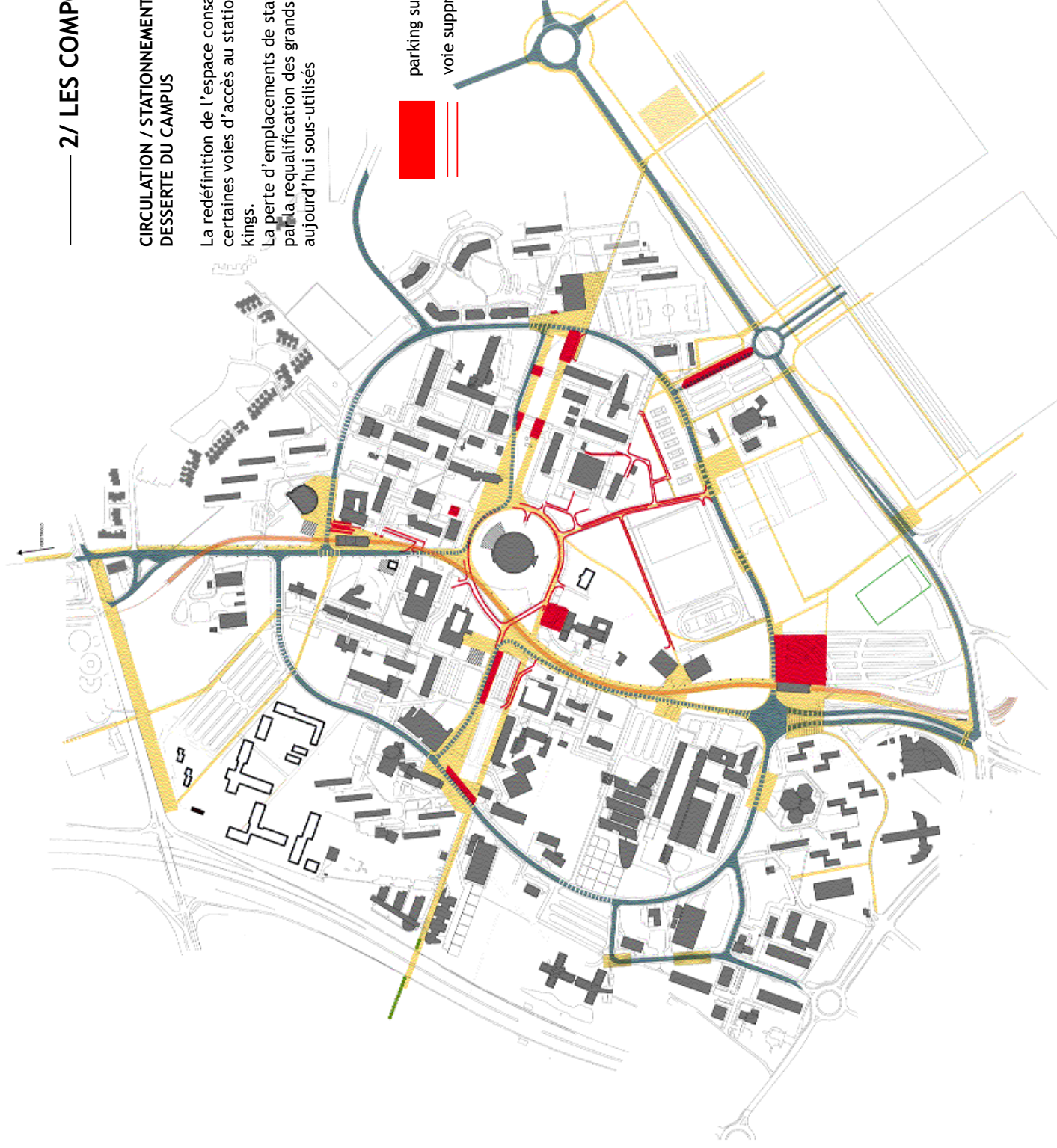
2/ LES COMPOSANTES DU PLAN DE RÉFÉRENCE

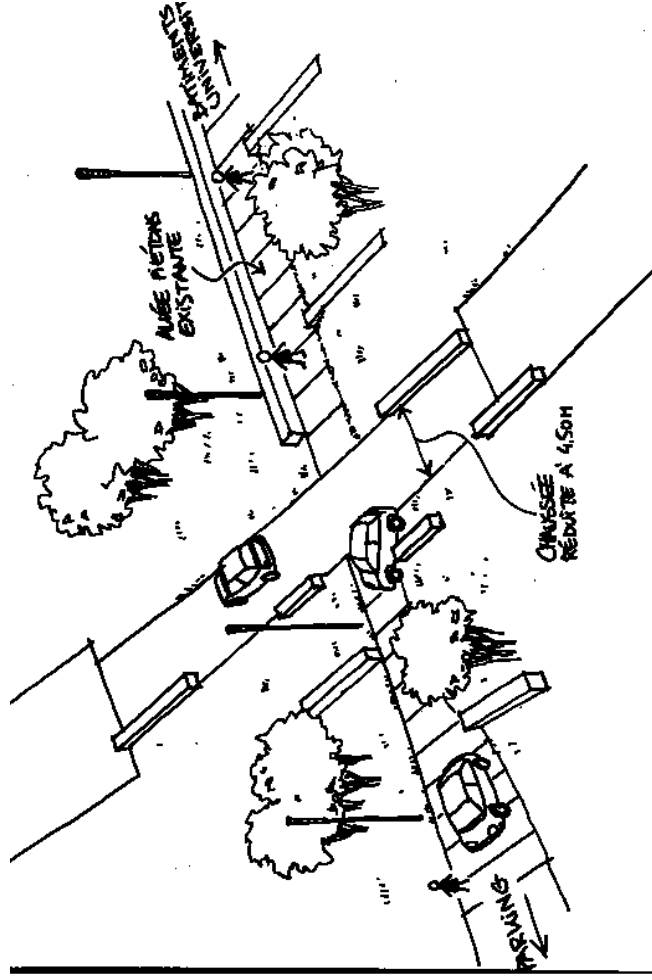
CIRCULATION / STATIONNEMENT : INCIDENCE DU PLAN DE RÉFÉRENCE SUR LA DESSERTE DU CAMPUS

La redéfinition de l'espace consacré aux piétons/cycles implique la suppression de certaines voies d'accès au stationnement en cœur d'îlot et celle de certains parkings.

La perte d'emplacements de stationnement dans la partie centrale est compensée par la requalification des grands parkings bordant le boulevard Langevin qui sont aujourd'hui sous-utilisés

parking supprimé
voie supprimée

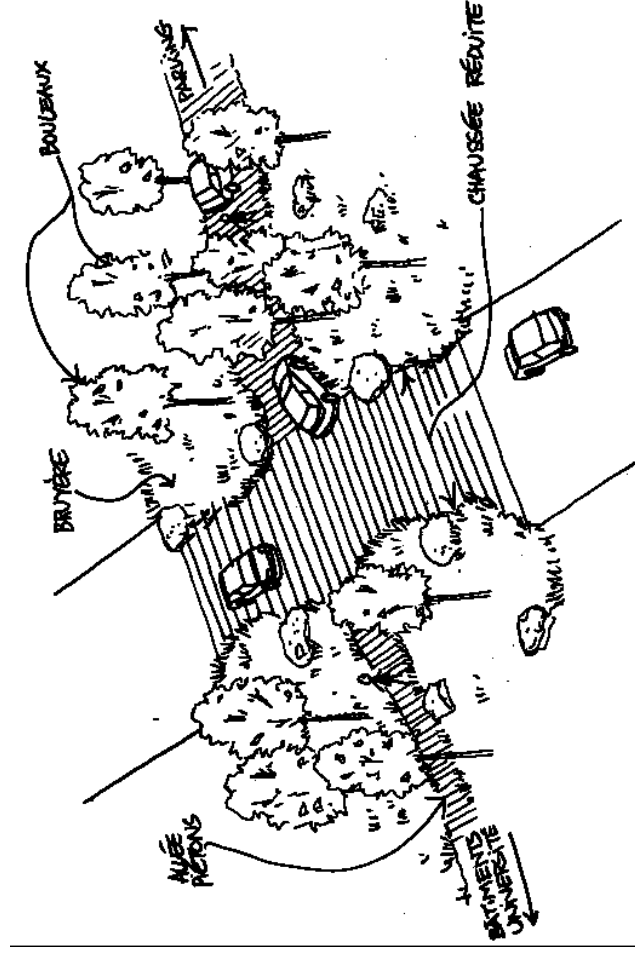




e. de grands parkings requalifiés

Les grands parkings publics sont réintégrés au schéma de desserte générale de la cité scientifique :

- . leur accès est simplifié, lisible, et se fait directement depuis le boulevard Langevin,
- . ils constituent des séquences "zone 30" avec des traversées piétonnes aisées et un travail sur les relations transversales,
- . ils sont requalifiés et sécurisés : éclairage, suppression des haies qui actuellement les isolent depuis le boulevard, aménagement des traversées piétonnes, ...



PRINCIPES DE TRAITEMENT DES ACCÈS AUX GRANDS PARKINGS DEPUIS LE BOULEVARD LANGEVIN :

- opportunité de traitement d'une séquence "zone 30" sur le boulevard,
- relation parking/cœur de l'université privilégiée



f. Maîtriser l'implantation des futurs bâtiments et la programmation en cohérence avec le plan de référence

Les équipements programmés liés à la vie de l'université viennent renforcer la centralité au cœur du campus. L'implantation de ces bâtiments s'organise par rapport aux espaces publics majeurs définis dans le plan de référence.

1 La maison de l'étudiant :

Différentes hypothèses d'implantation peuvent être envisagées sur l'axe Nord/Sud :

- . 1 à proximité de la station Cité scientifique,
- . 1a le long de l'axe Nord/Sud (sur terrain ancien bâtiment préfabriqué)
- . 1b à proximité de l'espace culturel, au centre du campus.

2 L'extension de la bibliothèque

Il s'agit :

- . de préserver l'orientation actuelle du bâtiment (accès principal) et son architecture remarquable.
- . de préserver de toute construction l'espace central du campus et de dégager l'ouverture du parc sur cet espace central afin de favoriser sa perception et les continuités vers le parc. Cela suppose une extension qui se fasse plutôt au N/E du bâtiment existant.

3 L'hôpital de jour

Il trouve sa place dans un espace plus tranquille, en limite du parc à l'entrée de la Cité scientifique et à proximité immédiate de la station 4 Cantons.

4 Reconstruction de l'IUT

Par ailleurs est engagée la reconstruction de l'IUT. Sa localisation ainsi que l'organisation des futurs bâtiments, l'aménagement des espaces libres et de sa desserte représentent des enjeux en termes de continuité urbaine et de relation à la ville (cf p 36).

2/ LES COMPOSANTES DU PLAN DE RÉFÉRENCE

Incidence du plan de référence sur le bâti existant

Le plan de référence n'a pas d'incidence majeure sur le bâti existant.

1 Démolition à terme du bâtiment des thèses

Seule, la démolition du bâtiment des thèses à terme permettrait l'ouverture du cœur de l'Université sur le parc.

2 Démolition d'un bâtiment préfabriqué

Par ailleurs, la démolition d'un bâtiment préfabriqué face à la station Cité Scientifique peut être envisagée pour la réalisation de la maison de l'étudiant.

3 Démolition de l'ancien IUT dans le cadre de sa reconstruction

Cette démolition libérerait des terrains dont le devenir reste à préciser.

Par ailleurs dans le cadre de la réhabilitation des résidences universitaires, certains bâtiments pourraient faire l'objet de reconstruction ou d'opérations de démolition/reconstruction.

7/ Un ensemble d'îlots "autonomes"

La clarification de la structure de l'espace public identifie un ensemble d'îlots "autonomes" accueillant la diversité des fonctions de la cité scientifique.

Ces différents îlots peuvent constituer des "unités de gestion autonomes", pour lesquelles les choix d'entretien, de gestion et de définition des règles de cohabitation entre chaque composante, font l'objet d'accord et d'entente, base d'une gestion du territoire et de projets indépendants (espaces collectifs préservés, gestion du stationnement, nouvelles constructions, ...).

Toutefois un certain nombre de règles partagées doivent préserver la spécificité du territoire de la Cité Scientifique :

1/ **Maintenir la perméabilité des îlots** et les possibilités de circulation piétonnes à travers ces îlots ainsi que les vues et la lecture des principaux bâtiments depuis l'espace public du campus (les axes, le boulevard Langevin) en évitant notamment la multiplication des clôtures, des haies, en favorisant des parcours piétons aisés depuis l'espace public et l'orientation des accès aux bâtiments en conséquence, ...

2/ **Limiter la constructibilité des zones boisées de qualité** et favoriser en cas de nouvelles constructions l'extension raisonnée des bâtiments existants à la multiplication de petits bâtiments annexes (en dur ou préfabriqué) y compris pour la réalisation de locaux techniques (tri sélectif, stockage, ventilation,...) cela pouvant nécessiter une réflexion sur la reconstruction des RDC de bâtiment.

3/ **Interdire l'extension et la création des parkings**, contraire au principe de limitation de la circulation au cœur du campus et de limitation de l'imperméabilisation des sols.

Il s'agit de limiter également les points d'accès véhicules depuis la voirie publique et la multiplication des voies de circulation internes aux îlots.

Îlot par îlot, une entente de gestion et un arbitrage sur la place des parkings et les modes d'accès en relation avec les pompiers permettraient de clarifier les modalités d'accès aux bâtiments, de valoriser les cœurs d'îlot, de conforter des liaisons piétonnes tout en limitant des coûts de gestion et d'entretien de voirie obsolète



4/ FACILITER LIAISONS ET CONTINUITES URBAINES



PRINCIPE D'INTERVENTION SUR L'AVENUE PAUL DOUMER FACILITANT LES RELATIONS ENTRE LE PARC TECHNOLOGIQUE ET L'UNIVERSITE :
SUPPRESSION DES TALUS ET DES HAIES DE PEUPLIERS, AMENAGEMENT DES TRAVERSÉES, CONTINUITÉ DES PARCOURS PIETONS, ...

b. Au Sud, vers le parc de la Haute Borne

Le principe de continuité urbaine vers le parc de la Haute Borne repose sur :

- . la suppression des talus et plantations le long de l'avenue Paul Doumer,
- . la continuité du parc en relation avec le paysage du parc technologique
- . un traitement des espaces publics en relation avec les axes principaux d'accès au parc de la Haute Borne. Les liaisons piétonnes favorisent les liens avec le cœur de la cité scientifique et la station 4 Cantons.
- . une nouvelle voie qui depuis le rond-point permet le maillage de ce secteur avec le boulevard Langevin. Le traitement de cette rue doit être dissuasif (feu, voie étroite, zone 30) afin d'éviter le trafic de transit et favoriser les échanges avec la Cité Scientifique.
- . le développement d'un espace sportif et de détente partagé par l'ensemble des usagers du site.

COUPE EXISTANT

